



Extrait du Registre des Délibérations

Comité Syndical

Séance du mardi 23 juin 2026

Date de la convocation : mardi 16 juin 2026

Étaient Présents :

Membres titulaires :

Arnaud JACOTTIN; Jean-Claude BOURIAT, Frédéric CLABE; Christophe PANDO; Florian BIENAIME; Frédéric GOMMY; Blandine SOUBEYRAS; Claude-Alexandre JAN; Julien BAYSSAC; Jean-Louis CALDERONI; Raymond CHAGOT; Jean-Michel BALEIX; Jean-Claude SETIER; Karine PERE; Hugues HIERNARD; Daniel LABOURET; Bertrand LOUBET; Jean-Marc DENAX; Véronique DELUZE; Jean-Pierre LACROIX; Cécile FAURE; Ivan LANTA; Franck LAMAS; Emilie ALONSO; Julie DE LALANDE DE VERNON; Stéphane ESTANGUET; Mounir HAJBI; Nathalie TORREJON; Virginie LEENKNEGT; Michel RIETSCH; Patricia WOLFS; Eric SAUBATTE;

Membres suppléants :

Guénaëlle HAURET suppléée par Véronique PEDEBOY, Christophe DESPAGNET suppléé par Cécile LANGINIER; Nathalie CABANNES suppléée par Sylviane MAZEAS DOLOREA; Jérôme MARBOT suppléé par Naïma BAAZIZI;

Étaient représentés :

Nicolas PATRIARCHE donne pouvoir à Eric SAUBATTE, Francis CHAPOTHIN donne pouvoir à Frédéric CLABE; Francis PEES donne pouvoir à Jean-Claude BOURIAT;

Étaient excusés :

Eric FRASCA; Joël SEGOT; Michel BERNOS; Bruno ZIEME; Stéphanie MAZA; Emmanuelle CAMELOT; Mehdi JABRANE; Marianne LAJARIGE; Tuncay CILGI;

Étaient absents :

Didier LARRIEU; Eric CASTET;

Secrétaire de séance : Julie DE LALANDE DE VERNON

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le



ID : 064-200024883-20260702-RAP_STAP-AR

2 – RAPPORT ANNUEL 2025 de la Société Publique Locale d'Exploitation des Transports Publics et des Services à la Mobilité de l'Agglomération Paloise (SPLETPSMAP)

Rapporteur : Monsieur Le Président

Mesdames, Messieurs,

L'année 2025 écoulée constitue la deuxième année du nouveau contrat de service public, signé le 21 décembre 2023, pour l'exploitation des transports urbains et des services à la mobilité pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029.

Le présent rapport a donc pour objet de présenter l'activité de la SPL STAP pour l'année 2025. Conformément à l'article 35 du contrat, la SPL STAP se doit en effet de transmettre avant le 30 avril de chaque année, un rapport annuel comportant notamment une analyse de la qualité de service ainsi que les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Le rapport annuel 2025 de l'exploitant est joint en annexe.

Les principales informations contenues dans ce rapport relatives à l'exploitation du réseau sont notamment les suivantes :

■ **La gouvernance et l'actionnariat inchangés** : au 31 décembre 2025, le capital de 500 000 € demeure réparti ainsi.
95% (2 375 actions ; 475 000 €) pour le SMPBPM,
5 % (125 actions ; 25 000 €) pour la Ville de Pau.

La composition du conseil d'administration est la suivante :

Président : Michel CAPERAN

Représentant de la Ville de Pau : Kenny BERTONAZZI

Représentants du SMPBPM : Nicolas PATRIARCHE, Patricia WOLFS, Michel BERNOS, Jean-Claude BOURIAT, Karine RODRIGUEZ, Jean-Yves LALANNE (remplaçant non désigné).

Le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises en 2025 (avril, septembre, décembre).

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a été convoquée le 19 juin 2025 et une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 29 octobre 2025.

■ **L'avenant n°2** : un avenant n°2 a été conclu en 2025 afin de prendre en compte les diverses modifications d'offres et de fréquentation, les modifications des programmations pluriannuelles d'investissements (ex : décalage des livraisons de véhicules), la prise en charge des coûts des pièces des bus hydrogène par PBPM, les coûts du renouvellement VAELS et les évolutions du VLTD ainsi que la modification des indicateurs de performance sur les avances/retards.

■ **L'ouverture de l'agence Idecycle strictement dédiée au vélo** : depuis le lundi 3 février 2025, le service de location de vélos IDEcycle accueille les clients dans une agence dédiée située au 9 boulevard Alsace Lorraine à Pau. Cette nouvelle agence rassemble en un seul lieu toute l'activité vélo. Précédemment les vélos étaient stockés dans différents lieux : à

l'agence place d'Espagne, dans un local à proximité de l'agence, et dans deux containers au dépôt IDELIS.

Ce nouvel espace de 300 m2 est organisé avec :

- Deux bureaux : pour effectuer les formalités et gérer le service ;
- Un espace d'accueil convivial pour les clients ;
- Un espace Atelier pour la maintenance des cycles ;
- Un espace Stockage des différents modèles ;
- Un espace Chargement des batteries ;
- Un parvis plus grand devant l'agence pour exposer les vélos et offrir la possibilité de stationner en toute sécurité.

■ **Le renouvellement du dispositif de vélos en libre-service** : le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités et son exploitant, la SPL STAP IDELIS, ont lancé le dispositif des vélos à assistance électriques en libre-service le lundi 17 novembre 2025.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie globale du développement de la pratique du vélo et comporte plusieurs intérêts :

- Projet d'image : Remplacement de l'ancien système de vélo en libre-service datant de 2010 ;
- Projet d'agglomération : Déploiement sur 9 communes de la première couronne (au lieu d'une seule précédemment), 40 stations et 250 vélos ;
- Projet d'innovation : vélos en libre-service électriques, connectés et disponible 7/24 grâce à l'application dédiée IDEcycle ;
- Projet intermodal : des stations disponibles en gare SNCF de PAU, dans les parkings-relais ;
- Projet local : les vélos et les stations seront maintenus par les équipes IDELIS à partir de la nouvelle agence IDEcycle ;

Afin de moderniser son offre, l'option des vélos à assistance électrique a été choisie dont le but est d'attirer de nouveaux publics pour accélérer la transition déjà amorcée du report modal Voiture vers Vélo. Certaines stations de l'ancien dispositif ont été maintenues comme les Halles-Médiathèque, Université, Clémenceau, Lycée Saint-John Perse, etc... et des nouveaux lieux d'implantations ont été identifiés au regard de certains critères (densité de population ; emploi, tissu économique & social ; attractions touristiques, commerces, équipements sportifs, parcs ; restauration & loisirs ; etc.) comme la gare de Pau, le Foirail, le Hédas, le Jaï Alai, etc.

Les lignes transversales (12,13, 14) représentent 9.1% du trafic annuel dénotant un certain intérêt pour ces lignes ne desservant pas le coeur de ville et permettant un accès rapide d'un quartier à un autre ou d'une commune à une autre.

Malgré des niveaux de fréquentation faibles sur les lignes de dimanche, celle-ci augmente d'année en année et entre 2024 et 2025, une progression de 5% est mesurée.

La fréquentation des circuits Scolaris en 2025 enregistre 515 687 validations. C'est 2.89% de plus que l'année précédente. Pour la troisième année consécutive, la fréquentation se stabilise aux alentours des 500 000 voyages.

L'année TPMR 2025 a été compliquée dans la gestion des véhicules vieillissants et a contraint la SPL à avoir recours à la location pour assurer le service (en attente de la livraison des nouveaux véhicules).

■ **L'activité IDECYCLE** : l'année est marquée par une demande toujours importante, sur les matériels électriques principalement, et une liste d'attente de 360 personnes pour les 28 pouces et 150 personnes pour les 26 pouces. Le temps d'attente pour l'obtention d'un VAE est à la fin de l'année 2025 de 9-10 mois pour les 28 pouces et de 10-11 mois pour les 26 pouces. Afin de répondre à cette demande constante, 60 VAE 28" ont été réceptionnés en mars 2025 et commercialisés.

Le parc est réparti comme suit à fin décembre 2025 :

- 892 VAE 28"
- 199 VAE 26"
- 79 vélos standards
- 11 vélos CARGOS
- 42 remorques
- 16 vélos pliants
- 7 tandems
- 18 vélos enfants
- 9 Longtail

■ **Les recettes** : les recettes de trafic ont augmenté de 6%, les recettes diverses, dont celles associées à l'activité IDEcycle, de près de 10% pour atteindre au total, un engagement de recettes de 5 140 000 euros (+ 6,3% par rapport à 2024).

Recettes HT	2025	2024	Evol° / Valeur	Evol° / %
Titres à déplacement	1 823 265 €	1 822 570 €	695 €	0,0%
26-64 ans	917 659 €	819 828 €	97 831 €	11,9%
18-25 ans	421 929 €	415 847 €	6 081 €	1,5%
Scolaires « 4- 17 ans »	749 372 €	663 538 €	85 834 €	12,9%
65 ans et +	466 085 €	416 445 €	49 640 €	11,9%
Réduits - CSS	396 787 €	372 859 €	23 928 €	6,4%
Abonné Parking	2 352 €	2 470 €	-118 €	-4,8%
Abonné TER-SNCF	6 385 €	5 200 €	1 185 €	22,8%
Remboursement Client / Impayés HT	-10 964 €	-16 755 €	5 791 €	-34,6%
TOTAL Recettes de titres - Rn trafic	4 772 869 €	4 502 003 €	4 772 869 €	6,0%
Velos	255 096 €	226 723 €	28 373 €	12,5%
Supports des titres et autres	108 561 €	104 362 €	4 199 €	4,0%
TOTAL Recettes diverses - Rn divers	363 657 €	331 085 €	32 572 €	9,8%
TOTAL ENGAGEMENT DE RECETTES	5 136 526 €	4 833 088 €	303 438 €	6,3%

■ **Les réclamations clients** : 808 réclamations enregistrées en 2025, 4% inférieur à 2024, dont 13,7% concernant l'item du « Comportement des conducteurs » (17% en 2024). Cela s'explique, au vu du contenu des réclamations, par l'absence d'arrêts effectués par le conducteur ou par des ouvertures de portes à l'arrêt oubliées.

L'autre item fort est celui concernant la « Ponctualité » (38,6% des réclamations en 2025) et notamment en lien avec les travaux effectués en fin d'année 2025 et les déviations liées.

Les autres items recueillent moins de 10% des réclamations : SCOLARIS (1%), l'inadaptation des horaires aux besoins (4,2%), l'information de la clientèle (9,4%) et les modifications des tracés de ligne (2%).

■ **Le parc de véhicules** : Le parc d'exploitation de 110 véhicules au 31 décembre 2025 est composé de 88 véhicules standards (12 mètres dont 4H2), 12 articulés (4 hybrides et 8 hydrogènes) et 10 véhicules petits gabarits dit minibus (3 pour le transport des PMR, 3 pour le TAD, 4 pour les navettes centre-ville).

La moyenne d'âge du parc est de 9,42 ans en 2025, en hausse par rapport à 2024 où elle était de 8,65 ans. Ceci étant dû au report de l'arrivée des nouveaux bus électriques.

■ Les investissements de la SPL STAP en 2025 :

Les principaux investissements réalisés par la SPL STAP au cours de l'année 2025 :

- Licences, logiciel et développement : 117 K€, dont 50 K€ pour la dématérialisation des factures et la gestion des temps ;

accessible ayant pour conséquence la déviation des lignes T1, 5 et 11 et la mise en place d'un terminus partiel au pôle Bosquet pour la ligne F.

L'offre kilométrique a néanmoins été exécutée à 99,6%.

■ **La ponctualité** : le taux de ponctualité du réseau pour l'année 2025 est de 64,5 % (source système d'aide à l'exploitation). (66,93 % en 2019 ; 63,7% en 2022 ; 75,4% en 2023 ; 66,8% en 2024).

Le réseau IDELIS a généré :

- 23,8% de retard contre 23,3% en 2024, 14,9% en 2023, 21,3% en 2022, 22,01 % en 2019.
- 11,7% de bus en avance contre 12,4% en 2024, 9,5% en 2023, 15% en 2022, 11,1 % en 2019.

La ponctualité constitue un des enjeux forts (1er critère des réclamations reçues par la SPL STAP).

■ **La vitesse commerciale** : la vitesse commerciale en baisse est liée à l'application de nouveaux temps de parcours des lignes subissant de nouveaux tracés liés aux travaux. En effet, les nouveaux tracés des lignes sont similaires aux trajets de délestage des automobiles nécessitant par conséquent une augmentation des temps de trajets.

En 2025, la vitesse approche la vitesse commerciale connue avant le lancement du réseau IDELIS 2 en juillet 2019, c'est-à-dire en période de travaux pour la mise en place du BHNS.

■ **La fréquentation sur le réseau** : avec 9 945 879 validations pour 2025, le réseau enregistre une baisse de 2% par rapport à 2024 (année record).

La dynamique de la fréquentation LIBERTIS est maintenue en 2025 avec une croissance des validations de 30%. Le produit IDELIS à la Demande subit une chute de la fréquentation de 9%. Pour ce dernier cas, en 2026, de nouvelles règles seront appliquées en cas de non-présentation à un horaire réservé par notamment une amende et la sortie provisoire ou définitive du service.

La ligne F maintient sa primauté sur les lignes urbaines du réseau avec 21,4% des voyages des lignes urbaines mais en légère érosion depuis 2023 à hauteur d'un point par an.

Suivent les lignes en ordre décroissant les 4 lignes Temporis avec 14,4 % pour la T1, 12,4 % pour la T2, 9,1 % pour la T3 et 6,3 % pour la T4. Ces lignes Temporis représentent 42,2% du trafic total en 2025. La ligne T4 a subi une baisse drastique de l'offre ces dernières années et la T1 a retrouvé un dynamisme.

La ligne 13 entre LESCAR Soleil et PAU EFS maintient sa position en tant que 6ème ligne du réseau

(représentant 4,7% de la fréquentation globale).

Le choix des vélos à assistance électrique permet aussi d'élargir le périmètre d'implantation des stations tout en effaçant les freins liés à la géomorphologie du territoire. Le déploiement dans 9 communes de l'agglomération est une des nouveautés de ce service. Les stations ont été déployées à l'intérieur de la rocade, selon la répartition suivante :

- Pau : 22 stations
- Lescar : 3 stations
- Billère : 3 stations
- Lons : 3 stations
- Jurançon : 2 stations
- Bizanos : 2 stations
- Gelos : 2 stations
- Idron : 2 stations
- Mazères-Lezons : 1 station

■ **Les modifications du réseau en 2025** : chaque année, afin de s'adapter aux besoins des voyageurs tout en accompagnant les évolutions urbaines, le réseau connaît des ajustements de l'offre. En 2025, ceux-ci ont concerné notamment :

- les modifications des tracés des lignes 6 et 8 dans la commune de Bizanos ;
- la mise en œuvre d'une navette gratuite dédiée à la desserte de l'hippodrome lors des événements hivernaux programmés ;
- la modification du tracé et de la fréquence de la ligne COXITIS pour une desserte du quartier du

Foirail ;

- la mise en place d'une offre le 25 décembre : en horaires « Dimanche et jour férié » (auquel se rajoute un véhicule IDELIS à la Demande) ;
- l'accompagnement des événements locaux avec des offres spécifiques : Feu d'artifice du 14 juillet,

Fête de la Musique du 21 juin, les événements « Les idées mènent le monde », la journée Nelson

Paillou, la soirée Aqua Challenge, le concours 5 Etoiles...

■ **L'offre kilométrique en 2025** : au total, 6 jours de fonctionnement dégradés ont été appliqués en 2025 et cela selon le niveau de service minimum 4, soit 73% d'une offre classique de journée, 5 jours et le niveau 1 une journée.

Dans le cadre du mouvement de contestation nationale de la filière Taxi, certaines courses commerciales n'ont pas pu être effectuées ; le terminus de la gare de Pau n'a pas été

- Matériel divers, matériel embarqué et outillage : 244 K€ dont 187 K€ de switch pour le bus connecté ;

- Fourgon IDEcycle : 28 K€ ;

Certains biens acquis en 2025 par la SPL STAP entrent dans le régime des biens de retour :

- Travaux : 17 K€

- Portes sectionnelles (ateliers) : 27 K€

■ Les données comptables et financières :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 33 398 K€ et sont globalement en hausse de 917 K€ par rapport à 2024.

Le montant indexé versé à la SPL STAP par le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités s'élève à 32 858 K€ ; il augmente de 2,31% par rapport à 2024, soit + 741 K€ :

- l'indexation entre les indices 2024 et ceux de la clôture représente + 716 K€ ;
- évolution de + 190 K€, conformément à l'application de l'avenant n°2 au contrat de service public ;
- diminution de - 165 K€ correspondant au plafonnement de la rémunération à l'augmentation réelle de nos charges.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 34 150 K€ en hausse de par rapport à 2024 (+ 922 K€) :

- les salaires et charges patronales afférentes pour l'ensemble des conducteurs s'élèvent à 14 736 K€ sur l'année 2025, en augmentation de 206 K€ par rapport à 2024.
- les salaires et charges patronales afférentes pour les salariés hors conducteurs s'élèvent à 7 549 K€ sur l'année 2025, en progression de 347 K€ par rapport à 2024.
- le poste Energie de traction, représentant le coût du gazole et de l'électricité consommés, est en diminution de 144 K€ par rapport à 2024.
- les charges de sous-traitance évoluent de 80 K€ pour atteindre 2 547 K€ en 2025 contre 2 468 K€ en 2024, soit une augmentation de 3,2%, correspondant à l'indexation de l'appel d'offre principalement et à un effet calendaire sur le début d'année 2025.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire à 12,9 K€ sur 2025, contre 13,9 K€ sur 2024.

L'exercice clos au 31 décembre 2025 se solde par un résultat net bénéficiaire de 148,8 K€.

Après avis du Bureau de la Commission Mixte et de Commission Consultative des Services Publics Locaux du 12 juin 2026, il appartient au Comité Syndical de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport d'activité 2025 de la SPL STAP tel que ci-annexé.

-

**Conclusions adoptées
A l'unanimité**

**Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,**



The stamp is circular with the text "SYNDICAT MIXTE" at the top, "Pau Béarn Pyrénées" in the center, and "Métropoles" at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp.

Le Président

Arnaud JACOTTIN